



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg le 19 novembre 2013

Evelyne DELHOMME
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Sciences Economiques et sociales

A

Mesdames et messieurs
les professeurs de SES

Rectorat

**Inspection pédagogique
régionale**

Affaire suivie par
Evelyne DELHOMME
IA-IPR de SES

Téléphone
03 88 23 38 71/59/3525
Fax
03 88 23 39 63
Mél.
Evelyne.delhomme@ac-
nancy-metz.fr

Référence :
13_14/ED /protocole
d'inspection SES

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Inspection en SES

Mes chers collègues,

En ce début d'année scolaire, je souhaite porter à votre connaissance le protocole d'inspection qui a été élaboré dans l'académie de Strasbourg par l'ensemble des IA-IPR. Ainsi, lors de mes inspections, un certain nombre de documents devront m'être remis en début de séance. Je tiens aussi à vous préciser les points sur lesquels porteront l'observation de la séance et l'entretien.

Points prioritaires d'observation et d'analyse :

- La mise en activité des élèves au service de la construction de compétences (connaissances, capacités, attitudes).
- La prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissages.
- Les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves.
- L'articulation de l'enseignement de la discipline au projet d'académie et sa déclinaison dans le projet d'établissement et le contrat d'objectifs.

Documents souhaités lors des visites d'inspection, à me communiquer en début de séance :

- La fiche i-prof ou la fiche individuelle destinée à l'inspection, avec les formations suivies les trois dernières années et un bref rappel de la carrière.
- Le cahier de texte de la classe, ou une version papier du cahier de texte numérique.
- La programmation annuelle et quelques évaluations réalisées et corrigées (copies élèves corrigées).
- Tous les documents utilisés pour la leçon du jour y compris les photocopies du manuel.

Pistes de réflexion pour l'entretien individuel :

- Réflexion de l'enseignant sur son métier : points forts dans ses pratiques et points qui méritent d'être réfléchis.
- Implication dans la discipline, l'établissement ou dans les divers projets de l'Education nationale.
- Formations qu'il a suivi, qu'il va suivre ou qu'il souhaiterait suivre.
- Toutes autres remarques d'ordre pédagogique et disciplinaire.

Avec mes plus cordiales salutations.

Evelyne DELHOMME
IA-IPR de SES

